**Kit de communication**

**> FOODCREATIV, C’EST QUOI ?**  
**Rappel sur l’historique et les étapes du concours**

Depuis 14 ans, le concours de l’innovation agroalimentaire FOOD CREATIV **récompense les produits ou services innovants créés en région.** Ce concours constitue une vitrine unique du dynamisme régional et un soutien aux entreprises régionales soucieuses d’innover.

**Il est ouvert à toutes les entreprises agroalimentaires et aux entreprises artisanales  
ou agricoles de la région Hauts-de-France.** L’innovation peut porter sur la recette, le process, l’emballage, le cycle de vie du produit, sur un service associé au produit alimentaire. Il est organisé par le CERTIA INTERFACE et le Comité de promotion, en partenariat avec Agroé et Agro-Sphères.

Les entreprises doivent compléter un dossier de participation en ligne sur [**foodcreativ.fr**](http://www.foodcreativ.fr) **avant le 20 avril 2018.**   
 **Les étapes :**   
**- mai :** un premier jury sélectionne les 16 dossiers finalistes. En fonction des tendances incarnées par les finalistes, 4 catégories seront définies. Les finalistes seront alors répartis dans ces catégories.   
**- juin :** un jury d’experts (composé d’acheteurs de GMS, RHD, spécialistes de l’innovation, journalistes… ) se réunira et évaluera le caractère innovant de ces 16 produits finalistes retenus, en les goûtant ou en testant l’usage. Un prix Innovation durable, ouvert aux 16 finalistes, mis en place par Agroé sera réalisé par un collège d’experts du développement durable.   
**- septembre :** une journée de Remise des prix sera organisée en région en septembre 2018 en présence de professionnels, d’institutionnels et de la presse.

**Quelques chiffres en 2016 :**- 61 entreprises participantes,   
- 256 nouveautés alimentaires proposés  
- 6 enseignes partenaires

**> ÉLÉMENTS DE TEXTE :**  
**1 . VERSION LONGUE** (2014 signes)

**VALORISEZ VOS INNOVATIONS ET PARTICIPEZ AU CONCOURS FOODCREATIV !**

**La 8ème édition du concours FOODCREATIV, qui récompense les produits agroalimentaires innovants créés en Hauts-de-France, est lancée !** Organisé par le Comité de Promotion et le Certia Interface, en partenariat avec Agroé et Agro-Sphères, ce concours constitue une vitrine unique du dynamisme régional et un soutien aux entreprises régionales soucieuses d’innover.

**Avec le concours FOOD CREATIV, c’est l’opportunité de :**– faciliter la mise sur le marché de nouveaux produits et favoriser le développement commercial,  
– nouer des contacts privilégiés avec les acheteurs de la grande distribution et de la restauration hors foyer,  
– gagner en visibilité et en notoriété,  
– participer au Salon international de l’Alimentation (SIAL) à Paris,  
– vivre une belle aventure humaine fédératrice pour les salariés de l’entreprise.

**Qui peut candidater ?** Toutes les entreprises et les producteurs des Hauts-de-France ayant développé un nouveau produit alimentaire ou un service associé, lancé après octobre 2016.

L’innovation peut porter sur la recette, le process, l’emballage, le cycle de vie du produit, sur un service associé au produit alimentaire. Les entreprises doivent compléter un dossier de participation en ligne sur [**foodcreativ.fr**](http://www.foodcreativ.fr) **avant le 20 avril 2018.**

En mai, un premier jury sélectionnera les 16 dossiers finalistes. Les finalistes seront alors répartis dans quatre catégories. Un jury d’experts (composé d’acheteurs de GMS, RHD, spécialistes de l’innovation, journalistes… ) se réunira en juin et évaluera le caractère innovant de ces 16 produits finalistes retenus, en les goûtant ou en testant l’usage.   
Un prix Innovation durable, ouvert aux 16 finalistes et initié par Agroé, sera sélectionné par un collège d’experts du développement durable.

En septembre, une journée de Remise des prix sera organisée en présence de professionnels, d’institutionnels et de la presse.   
  
Plus d’informations sur [**www.foodcreativ.fr**](http://www.foodcreativ.fr)

**2 . VERSION COURTE** (1084 signes)

**VALORISEZ VOS INNOVATIONS ET PARTICIPEZ AU CONCOURS FOODCREATIV !**

**La 8ème édition du concours FOODCREATIV** **est lancée !** Organisé par le Comité de Promotion et le Certia Interface, en partenariat avec Agroé et Agro-Sphères, ce concours constitue une vitrine unique du dynamisme régional et un soutien aux entreprises agroalimentaires régionales soucieuses d’innover. **FOODCREATIV, c’est l’opportunité de :**– profiter de partenariats avec des distributeurs,

– gagner en notoriété,  
–bénéficier d’une visibilité sur le sial,

**Qui peut candidater ?** Les entreprises et producteurs des Hauts-de-France ayant développé un nouveau produit alimentaire ou un service associé, lancé après octobre 2016. **Inscriptions sur** [**foodcreativ.fr**](http://www.foodcreativ.fr) **avant le 20 avril 2018.**   
Un jury d’experts se réunira en juin et déterminera quatre lauréats. Un prix Innovation durable, initié par Agroé, sera sélectionné par un jury développement durable. En septembre, une journée de Remise des prix sera organisée en présence de professionnels, d’institutionnels et de la presse.   
Plus d’informations sur [**www.foodcreativ.fr**](http://www.foodcreativ.fr)

**EXEMPLES D’ANNONCE POSSIBLES POUR DIFFUSER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**Twitter :**

* Valorisez votre #innovation alimentaire en candidatant à #FOODCREATIV@HDF. Inscrivez-vous avant le 20.04 + d’info sur [foodcreativ.fr](http://www.foodcreativ.fr)  (+ 1 visuel).
* #FOODCREATIV, concours de l’#innovation @hdf récompense les produits agroalimentaires innovants. Candidatez ! + d’info sur [foodcreativ.fr](http://www.foodcreativ.fr)  (+ 1 visuel).

**Facebook et LinkedIn :**   
 **Valorisez vos innovations alimentaires !**  
Vous êtes une entreprise ou un producteur des Hauts-de-France ayant développé un nouveau produit alimentaire ou un service associé après octobre 2016 ? Participez au concours de l’innovation FOODCREATIV ! La 8ème édition est lancée ! Organisé par le Comité de Promotion et le Certia Interface, en partenariat avec Agroé et Agro-Sphères, **FOODCREATIV, c’est l’opportunité de :**– profiter de partenariats avec des distributeurs,

– gagner en notoriété,  
–bénéficier d’une visibilité sur le sial.

**Informations et inscriptions avant le 20 avril 2018** sur [**www.foodcreativ.fr**](http://www.foodcreativ.fr)

**VISUELS**

Vous trouverez les visuels utiles à télécharger directement sur le site dans l’espace presse : https://foodcreativ.fr/espace-presse/